

**PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUANTE-NEUVIÈME SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**TENUE À LA COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
500, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
17^e ÉTAGE, SALLE 17.304
MONTRÉAL (QUÉBEC)**

LE MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2008

Adopté tel que rédigé à la séance du Conseil du 3 décembre 2008

Membres présents : M. Laurent McCutcheon, président

Mme Catherine Barrette
M. Normand Bolduc
M^e Jean-François Clément
M^e Pierre Cloutier
M^e Monique Corbeil
M^e Hélène de Kovachich
M^e Suzie Ducheine
M. Joseph Gabay
M^e Luc Harvey
M^e Pauline Perron
M^e Andrée St-Georges

Mme Sylvie Michaud, secrétaire par intérim

Membres absents : M^e Hélène Gouin
Mme Marie Élise Lebon
M. Antoine Roumi

Sont aussi présentes : M^e Sylvie Gosselin, avocate
M^e Sophie Vaillancourt, adjointe au président

Invité : M^e Alain Suicco, membre du Comité d'enquête constitué
pour mener l'enquête sur la plainte de M^e Geneviève
Drapeau à l'égard de M^e Michel Renaud, commissaire à
la Commission des lésions professionnelles

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 15.

M. Laurent McCutcheon, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Monsieur McCutcheon présente Mme Sylvie Michaud aux membres. Celle-ci a été nommée secrétaire par intérim du Tribunal administratif du Québec pour une durée d'un an à compter du 23 juin 2008 en remplacement de M^e André Forget. À ce titre, Mme Michaud agira donc comme secrétaire du Conseil.

2. Accueil et assermentation de M^e Jean-François Clément, nouveau membre du Conseil

Monsieur McCutcheon informe les membres que M^e Jean-François Clément a été désigné comme président de la Commission des lésions professionnelles par le gouvernement¹, et ce, depuis le 31 août 2008. À ce titre, M^e Clément est membre d'office du Conseil. Les membres le félicitent pour sa nomination.

Conformément à l'article 170 de la *Loi sur la justice administrative*, le président du Conseil reçoit le serment de M^e Jean-François Clément. Un exemplaire du document d'assermentation sera transmis à M^e Clément.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M^e Pierre Cloutier, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

4. Approbation des procès-verbaux de la séance publique et de la séance à huis-clos du 12 juin 2008

M^e Andrée St-Georges signale qu'au procès-verbal de la séance publique du 12 juin 2008, sous le point 5.3, à la page 4, on devrait lire ce qui suit, les ajouts ou modifications étant ci-après soulignés :

¹ Décret 649-2008 du 18 juin 2008, (2008) 140 G.O. II, 4171.

« M^e Vaillancourt a rencontré les cinq nouveaux commissaires de la division de la construction et de la qualification professionnelle ainsi que les 2 nouveaux commissaires de la division des relations du travail pour les sensibiliser à la déontologie et leur présenter le Conseil. »

Sur proposition de M. Joseph Gabay, dûment appuyée, il est résolu d'approuver tel que modifié le procès-verbal de la séance publique du 12 juin 2008.

L'adoption du procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 12 juin 2008 a lieu à huis clos.

En raison de la présence de M^e Alain Suicco, membre du Comité d'enquête constitué pour mener l'enquête sur la plainte de M^e Geneviève Drapeau à l'égard de M^e Michel Renaud, commissaire à la Commission des lésions professionnelles, le dépôt du rapport d'enquête dans le dossier 2006 QCCJA 273 aura lieu en début de séance et les autres éléments du point 6 de l'ordre du jour seront abordés après les sujets d'information.

6. Dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2006 QCCJA 273

Présidente : M^e Andrée St-Georges

M^e Alain Suicco, commissaire à la Commission des lésions professionnelles et membre du Comité d'enquête, est présent pour le dépôt du rapport du Comité.

M^e Andrée St-Georges, présidente du Comité d'enquête constitué pour mener l'enquête sur la plainte de M^e Geneviève Drapeau à l'égard de M^e Michel Renaud, commissaire à la Commission des lésions professionnelles, transmet au Conseil le rapport d'enquête et ses conclusions motivées accompagnées de ses recommandations quant à la sanction. Le rapport est distribué aux membres, qui en prennent connaissance.

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2006 QCCJA 273.

M^e Suicco salue les membres du Conseil et quitte la salle à 13 h 35.

5. Sujets d'information

5.1 Transmission des vœux de M^e Micheline Bélanger aux membres du Conseil

M. Laurent McCutcheon informe les membres de la teneur d'un message reçu de M^e Micheline Bélanger à la suite de la fin de son mandat comme membre du Conseil et transmet ses vœux en son nom.

5.2 Situation de madame Catherine Barrette devant le Tribunal administratif du Québec

Extrait du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2007 :

« Situation de Mme Catherine Barrette devant le TAQ

Mme Catherine Barrette informe les membres qu'en raison du fait qu'elle a présentement un dossier personnel pendant devant le Tribunal administratif du Québec, elle s'abstiendra, jusqu'à ce que ce dossier soit fermé, de siéger au Comité d'examen de la recevabilité des plaintes lorsqu'il aura à examiner une plainte portée contre un membre du Tribunal.

Mme Barrette remet au président du Conseil une lettre en ce sens. Elle avisera le Conseil dès que son dossier devant le Tribunal Administratif du Québec sera réglé. »

Madame Barrette a informé le Conseil que son dossier au TAQ est maintenant réglé.

5.3 Publication des listes à la Gazette officielle du Québec

Les listes adoptées par le Conseil à la séance du 12 juin dernier ont été publiées à la *Gazette officielle du Québec*, partie I du 28 juin 2008, dont la référence est la suivante : (2008) 140 G.O. I, 565. Elles sont disponibles dans le site Internet du Conseil.

Un exemplaire des listes est distribué aux membres.

5.4 Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau des coordonnées des membres, à jour, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents pour la préparation de la séance.

5.5 Revue de presse

M^e Sylvie Gosselin présente les articles de presse, la doctrine et la jurisprudence récente relatifs aux activités du Conseil.

6. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 22 septembre 2008, est distribué. Vingt-sept (27) nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil au cours de l'exercice 2008-2009. Les dossiers d'enquête actuellement actifs sont ceux portant les n^{os} 136, 273, 313 et 365.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 330, 349, 352, 354 à 356, 360, 363, 364, 366 à 370, 372, 373, 375, 377 à 380, 384 et 393 à 396.

6.1 Suivi des dossiers d'enquête

➤ Dossier n^o 2003 QCCJA 136

Présidente : M^e Hélène Gouin

Le 13 décembre 2007, le Comité d'enquête a rendu une décision par laquelle il rejetait la requête en récusation formulée par le procureur du commissaire.

Le 18 janvier 2008, le Conseil a reçu signification d'une requête adressée à la Cour supérieure à l'encontre de cette décision du Comité. La requête a été présentée à la Cour le 25 février 2008 et la décision a été rendue le 8 mai suivant². Conformément à l'autorisation accordée par cette décision, une requête en révision judiciaire a été signifiée au Conseil le 9 juin dernier.

² 2008 QCCS 2695 (C.S. : 200-05-018588-082), décision de madame la juge Rita Bédard.

Le 20 août 2008, le Conseil reçoit signification d'une *Requête pour obtenir les originaux des cassettes d'audition de même que l'appareil d'enregistrement, faisant état de coupures inexplicables dans l'enregistrement* et, en conséquence, demandant à pouvoir faire expertiser celles-ci afin de déterminer si elles ont été altérées.

Le Conseil a retenu les services de M^e Serge Barma afin de le représenter lors de la présentation de cette requête, fixée au 1^{er} octobre prochain.

➤ **Dossier n° 2007 QCCJA 313**

Président : M^e Pierre Cloutier

Une audience a eu lieu le 3 juin 2008, à Drummondville. Une requête pour précisions et une requête en récusation visant les trois membres du Comité d'enquête ont été présentées par le procureur de la commissaire.

Le 28 août 2008, le Comité d'enquête a rendu une décision par laquelle il rejetait la requête en récusation. La décision du Comité a été distribuée aux membres du Conseil, pour leur information.

Le procureur de la commissaire, M^e Patrick DeNiverville, a fait savoir au Conseil qu'il entend porter cette décision en révision judiciaire.

M^e Luc Harvey se joint à la séance.

➤ **Dossier n° 365**

Présidente : M^e Pauline Perron

La divulgation de la preuve a eu lieu et une date d'audience doit être fixée.

7. Calendrier des séances

Les dates des prochaines séances du Conseil sont les suivantes :

3 décembre 2008, 13 h 00 à Québec
22 avril 2009, 13 h 00 à Montréal

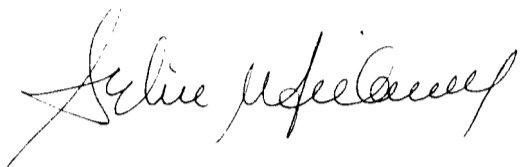
Les discussions à huis clos se tiennent entre 14 h 00 et 15 h 55.

8. Séance à huis clos

9. Levée de la séance

La séance du Conseil est levée à 15 h 55.

La secrétaire du Conseil par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Michaud', written in a cursive style.

Mme Sylvie Michaud